



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

CCF: Yvelines

Question écrite n° 38986

### Texte de la question

M Georges Sarre attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, sur la decision prise par le directeur de l'agence CCF du centre commercial Elysees-II, de La Celle-Saint-Cloud, de facturer 35,60 francs par mois les frais de gestion des comptes de ses clients. Le projet de tarification des cheques bancaires avait pourtant ete officiellement abandonne devant les protestations des associations de consommateurs en 1986. Les responsables de la banque invoquent la privatisation intervenue au printemps dernier pour essayer de justifier cette initiative incongrue. La preuve est ainsi faite que la privatisation est prejudiciable, sur ce point egalement, a l'interet general. Il lui demande s'il compte laisser se developper de telles pratiques et pourquoi il n'a toujours pas repondu a sa question ecrite no 30105 du 14 septembre 1987 qui portait sur la tarification des cheques instituee par la Banque populaire de la Cote d'Azur. Voila deux etablissements qui prennent la liberte de contrevenir aux directives officielles. Combien de temps encore le Gouvernement va-t-il laisser cette situation se perpetuer ?

### Texte de la réponse

Reponse. - comite des usagers, sur la modernisation du systeme des paiements et la qualite du service rendu a la clientele, a fait apparaitre un consensus sur la necessite de reduire le nombre de petits cheques. Si certains etablissements de credit envisagent de prendre des mesures dissuasives contre l'emission repete de petits cheques, il leur appartient d'en informer au prealable leur clientele. Pour leur part, les pouvoirs publics sont attentifs au developpement de la concurrence entre etablissements, a la protection et a l'information des consommateurs. De plus, ils encouragent d'autres modes de reglement comme la carte bancaire ou le titre interbancaire de paiement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Sarre Georges](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38986

**Rubrique :** Banques et etablissements financiers

**Ministère interrogé :** économie, finances et privatisation.

**Ministère attributaire :** économie, finances et privatisation.

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 avril 1988, page 1504

**Réponse publiée le :** 9 mai 1988, page 1997